Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

COMMUNIQUE DU 19 NOVEMBRE 2026

OBJET : TOURISME COMMERCIAL DANS LE PARC NATUREL DE LA MER DE CORAIL, C'EST TOUJOURS NON !

Le Service du Parc « remet le couvert » ! Il nous invite à un atelier pour « réfléchir » à l'introduction du tourisme dans le Parc naturel de la mer de Corail. **EPLP oppose un NOUVEAU REFUS NET ET CATÉGORIQUE à cette mascarade de concertation !**

Réserves naturelles sacrifiées pour du profit privé, conflits d'intérêts flagrants des représentants des lobbies marchands, hérésie écologique... Nos sanctuaires océaniques ne sont pas à vendre !

Découvrez ci-dessous notre lettre ouverte adressée aux Co-Présidents du Parc naturel de la mer de Corail (Haut-Commissaire et Président du Gouvernement).

« Messieurs les Co-Présidents,

Par message électronique émanant du Service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMC), notre association *Ensemble Pour La Planète* (EPLP) a été conviée à participer à un atelier thématique intitulé « *Tourisme et conservation : une réflexion collective – cadre, perspectives et conditions* », visant à ouvrir la voie à l'exercice d'activités touristiques au sein du futur plan de gestion du Parc, y compris sous couvert de « phases expérimentales ».

Par la présente, l'association EPLP vous notifie sa position, ancienne et argumentée, de REFUS CATÉGORIQUE de participer à cette mascarade de concertation.

1. Une opposition réitérée mille fois : le tourisme commercial n'a pas sa place dans un sanctuaire hauturier de biodiversité

À mille reprises, EPLP a exprimé son opposition absolue à l'introduction de toute forme de tourisme commercial dans le Parc naturel de la mer de Corail. La vocation d'un parc naturel hauturier et de ses réserves est la **conservation stricte de la biodiversité marine et la préservation d'écosystèmes exceptionnels et vulnérables**, et non la création d'un nouveau terrain de jeu pour des opérateurs économiques en quête de rentabilité.

Le tourisme dans des écosystèmes insulaires isolés et vierges est une **activité intrinsèquement destructrice** : perturbation des colonies d'oiseaux marins et des zones de ponte (oiseaux et tortues), destruction de récifs isolés, risques majeurs d'introduction d'espèces invasives, rejets de pollutions maritimes et dérangement répétitif de la grande faune (cétacés, tortues, squales), pollutions sonore et lumineuse, voire chimique.

2. Une hypocrisie réglementaire : l'interdiction doit s'appliquer à TOUTES les réserves

Pour tenter d'adoucir le projet, le service du Parc précise que « *les réserves intégrales du Parc sont définitivement exclues du champ de cette réflexion* ». Cet affichage constitue une **tromperie conceptuelle**.

EPLP rappelle que le classement de Chesterfield-Bellona en réserve intégrale a été refusé sous de fallacieux prétextes et que le tribunal administratif a été saisi. Les juges n'ont pas encore statué.

De façon générale, EPLP est résolument opposée à l'exercice d'activités lucratives dans **l'ensemble des réserves naturelles**, et pas uniquement dans les réserves dites « intégrales ». Et les Calédoniens apportent pour cela tout leur soutien à EPLP.

Vouloir autoriser le tourisme commercial dans des réserves « naturelles » sous prétexte qu'elles ne bénéficient pas du statut d' « intégrales » constitue un détournement de la notion même de réserve biologique et un chèque en blanc aux appétits mercantiles.

3. Une hérésie économique et un contresens géographique

La grande Terre de Nouvelle-Calédonie dispose de milliers de kilomètres de côtes, de trois Provinces aux identités bien marquées, et d'une multitude d'îlots provinciaux accessibles et équipés où le tourisme peut s'exercer.

Vouloir exporter en sus l'activité touristique dans des sanctuaires hauturiers isolés, relève de l'absurdité la plus totale :

- **Sur le plan écologique :** C'est sacrifier des joyaux environnementaux intacts pour une poignée de privilégiés décérébrés ;
- **Sur le plan économique :** C'est une activité au bilan carbone désastreux et aux retombées locales quasi nulles pour la population calédonienne. Des études réalisées sur le tourisme de croisière aux Caraïbes démontrent que les deux seuls acteurs tirant bénéfice de l'activité sont les chantiers navals et les promoteurs de la croisière, pas les populations locales. Et nous ne nous répétons pas quant aux impacts environnementaux…

4. Des « positionnements divergents » entachés d'évidents conflits d'intérêts

Vous évoquez dans votre invitation des « positionnements divergents au sein du Comité consultatif ». Mais de qui parle-t-on exactement ?

Il convient de poser publiquement et fermement la question de la légitimité et de l'impartialité de celles et ceux qui militent pour le développement d'activités lucratives dans cet espace à protéger. **Les membres du Comité consultatif favorables au tourisme commercial ne se trouvent-ils pas en situation flagrante de conflit d'intérêts ?**

Lorsque la représentante du tourisme de croisière ou des lobbies économiques comme le Cluster Maritime plaident pour ouvrir le Parc à des prestations commerciales, ils ne défendent ni l'intérêt général ni la préservation du patrimoine naturel calédonien : **ils défendent leurs propres intérêts financiers directs ou ceux des armateurs et opérateurs qu'ils représentent.**

Permettre à des acteurs économiques, juges et parties, d'orienter le plan de gestion d'un sanctuaire naturel pour y tailler des opportunités de marché constitue une dérive éthique et institutionnelle grave. Le Comité consultatif a pour mission de veiller à la conservation du Parc, non de servir de foire d'empoigne pour des intérêts privés en quête de profits.

EPLP rappelle son exigence (non satisfaite et l'on voit bien pourquoi) d'intervention d'un déontologue indépendant pour auditer la composition et le fonctionnement des organes du Parc.

5. Rappel historique : le peuple calédonien s'est DÉJÀ prononcé et pour lui aussi, c'est NON

Faut-il vous rappeler la mobilisation citoyenne historique initiée par EPLP en 2017-2018 contre les projets d'escales de croisières de luxe de la compagnie *Le Ponant* aux îles Chesterfield ?

Notre association avait rassemblé **plus de 150 000 signatures** de Calédoniens résolument opposés à la profanation commerciale de ces îlots et récifs vierges (*« Ponant GO HOME », « Oiseaux d'abord, Ponant dehors ! »…*). Le message citoyen, scientifique et éthique, était sans ambiguïté : **nos espaces naturels hauturiers isolés doivent demeurer absolument vierges de toute exploitation commerciale. Ce patrimoine exceptionnel est LE NOTRE ET PAS LE LEUR et nous voulons le conserver intact !**

CONCLUSION

EPLP refuse formellement de servir de caution écologique à un atelier dont l'objectif réel est d'introduire le loup touristique dans la bergerie du Parc sous le prétexte fallacieux de « compromis », de « phases expérimentales » ou d'arbitrage entre des intérêts privés incompatibles avec la conservation. Les requins ne sont pas tous en mer…

Nous vous demandons donc de faire inscrire formellement au futur plan de gestion une **interdiction stricte, totale et définitive de toute activité commerciale, notamment touristique, dans l'ensemble du périmètre du Parc naturel de la mer de Corail**.

Veuillez agréer, Messieurs les Co-Présidents, l'expression de nos salutations citoyennes inflexibles.

Pour EPLP, Martine Cornaille »

Vous aimez cette communication ? Partagez-la avec votre entourage !

Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme



Nous invitons nos concitoyens à adhérer à l'association EPLP car faire nombre cela compte ! Lien : https://eplp.asso.nc

Nos actions portent des fruits pour notre santé et la planète, participez !

Lien: Faire un don à EPLP (helloasso.com)

ou adressez-nous un chèque par voie postale à

EPLP - BP 32008 - 98897 Nouméa Cedex

Grand merci à ceux qui voudront / pourront nous soutenir.